

Fredericton

Ville de Fredericton
Gestion de l'agrile du frêne
Fiche d'information | Février 2020

- Selon l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), l'agrile du frêne ne représente aucune menace pour la santé humaine, mais ce parasite a déjà tué des millions de frênes au Canada et aux États-Unis. On l'a découvert pour la première fois au Canada en 2002.
- L'agrile du frêne est une menace économique et environnementale majeure pour les zones urbaines et forestières nord-américaines. En effet, les frênes parasités, affaiblis ou mourants, qui peuvent tomber ou laisser tomber des branches et, ainsi, blesser des passants ou endommager des biens, constituent un risque pour la sécurité publique.
- Le personnel de la Division des parcs et arbres de Fredericton surveille la situation depuis 2008.
- L'agrile du frêne a été découvert à Edmundston, au Nouveau-Brunswick, et à Bedford, en Nouvelle-Écosse, en 2018. Par la suite, on l'a détecté à Oromocto et à Moncton en 2019.
- La découverte de ce parasite en 2018 a incité le conseil municipal à demander au personnel qu'il mette en place un plan de gestion de la population de frênes en prévision de l'arrivée du ravageur. Le but était aussi d'atténuer les effets dévastateurs de l'agrile du frêne et le fardeau financier.
- Le personnel de la Division des parcs et arbres estime à 2 300 le nombre de frênes qui bordent les rues de la Ville et à des dizaines de milliers ceux qui ornent les sentiers, les cours d'eau, les parcs municipaux et les propriétés privées.
- Le plan de gestion se décline en quatre axes :
 1. **Détecter** la présence de l'agrile du frêne dans la région.
 - Comme on l'a appris dans d'autres régions, il n'est pas facile de repérer les signes d'infection par l'agrile du frêne, la plupart des dégâts se produisant sous l'écorce de l'arbre. Souvent, les arbres sont déjà morts ou mourants quand on se rend compte de la présence de ce parasite.
 - La Ville a utilisé une série de pièges collants pour détecter la présence de l'agrile du frêne : 35 pièges ont été placés en 2019, 50 en 2020. Aucun parasite adulte n'a été trouvé.
 - Le Collège de technologie forestière des Maritimes a prélevé des échantillons de branches sur 150 frênes à la recherche de signes de l'agrile du frêne.
 2. **Traiter** certains arbres de grande valeur de la Ville.
 - La Ville de Fredericton traite ses frênes de grande valeur à l'aide de l'insecticide systémique TreeAzin. Deux traitements par année sont nécessaires pour que ce produit fonctionne.
 - En 2019, 30 arbres ont été traités au TreeAzin en 2019. En 2020, ce nombre est passé à 80.
 - Il est trop coûteux de traiter tous les frênes de la Ville.
 - Les propriétaires privés peuvent décider de traiter les frênes qui se trouvent sur leur terrain.
 3. **Couper** les frênes pour contrôler le taux de propagation de l'insecte et minimiser le risque pour la sécurité publique.
 - Il est reconnu que les quartiers ayant une grande proportion d'agrile du frêne seront fortement touchés.
 4. **Remplacer** les frênes coupés par des arbres d'essences différentes.
 - En échelonnant sur plusieurs années la coupe et le remplacement des arbres, on limitera l'impact sur le couvert végétal et on favorisera la création d'une population d'arbres plus résistante aux maladies.
- Le plan de gestion prévoyait également un volet informatif qui s'est concrétisé par la mise en place d'une page d'information sur l'agrile du frêne sur le site web de la Ville : [Fredericton.ca/AgrileFrene](https://www.fredericton.ca/AgrileFrene).
 - La page web comprend des renseignements sur l'agrile du frêne, les frênes et un rappel de ne pas transporter de bois de chauffage non traité en ville.
 - Cette page donne aussi des informations sur les pièges à insectes et le traitement de certains frênes, en plus de fournir un aperçu du plan de gestion de l'agrile du frêne de la Division des parcs et arbres de Fredericton.
 - Dans les médias sociaux, des publications sur l'agrile du frêne visent à diriger les gens désireux d'en savoir plus vers le site web de la Ville.
- L'ACIA réglemente ce parasite pour protéger les forêts, les arbres municipaux et les pépinières du Canada. Elle s'emploie à ralentir la propagation de ce ravageur en collaborant avec des organisations et des partenaires fédéraux, provinciaux, municipaux et autochtones.